

SIRÉAS ASBL – SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE
FAE ASBL – FORMATION ET AIDE AUX ENTREPRISES
SASB ASBL – SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

50
ANS



Siréas
SASB
FAE

TABLE DES MATIÈRES

STRUCTURE	3
PROLOGUE	4

SASB

LES PERMANENCES SOCIALES.....	5
LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL	6
L'AIDE AUX JUSTICIABLES.....	8

Siréas

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE.....	9
LE SERVICE JURIDIQUE	9
L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET L'ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE.....	10
L'ALPHABÉTISATION ET LE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	10
L'ÉDUCATION PERMANENTE	11
ACTIONS DE L'AXE 1 DU DÉCRET.....	11
ACTIONS DE L'AXE 3.2 DU DÉCRET	14
LA PRÉVENTION IST/SIDA.....	15
LA RECHERCHE INTERNATIONALE	17

Siréas/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE	18
LE PROJET SYDONIE 2	18
LE PROJET T-FOREVER.....	18
LA MÉCANIQUE	19
L'ÉLECTRICITÉ	20
LA MENUISERIE.....	20
LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE	20
LE BÂTIMENT.....	20
LA BUREAUTIQUE	21
L'HORECA.....	21
LA CONFECTION TEXTILE ET CUIR/DAIM	21
RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER.....	22
RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE	22

LA CONTRIBUTION DES CPAS	23
--------------------------------	----

RÉFLEXION – LE SENS DES MOTS.....	24
-----------------------------------	----

STRUCTURE

Assemblées Générales et Conseils d'Administration

Président : Jacques Lombard

Administrateur délégué

Mauro Sbolgi

FAE asbl
Benôit
Ndagijimana

Siréas asbl

SASB asbl
Sarah Santele

**Formation
ISP Textile
et Cuir**

Formations ISP
Horeca : Nâïma Nassir
Etangs Noirs : Y. Al Kalb
Bureautique: Ad. Lenoble
Français/mathématiques :
François Monaville

**Education
Permanente**
Harmony
Vander Straeten

**Prévention
IST / SIDA**
Maureen Louhenapessy

**Cohésion
sociale**
Renaud De Mot
Bernard Laruelle
Vilyana Urun

**Recherche
internationale**
Mauro Sbolgi

**Service
Social
International**
Myriam Vastmans

**Service
Social**

**Aide aux
détenus**
Sarah Santele

Particularités :

1. des centres gérés par des coordinateurs responsables et motivés
2. une synergie entre les différentes pôles d'activités selon les principes mis en œuvre depuis 1978 :
 - a. action sociale : on ne peut aider efficacement une personne en situation précaire sans le support de l'aide sociale
 - b. formation professionnelle : on ne peut sortir cette personne de la dépendance sans la formation et l'insertion professionnelle
 - c. éducation permanente : pour éviter la rechute dans la marginalité et la précarité, il faut intégrer la personne dans une perspective active d'engagement collectif vers le changement social en fournissant des outils d'analyse critique et d'action interculturelle
3. une comptabilité séparée pour chaque centre d'activité et une gestion rigoureuse

PROLOGUE

Voilà déjà 12 ans que nous sommes entrés dans le 21^e siècle tambour battant, avec feux d'artifice et manifestations de joie, déclarations d'espoir et belles intentions de la part des grands de ce monde. Mais aujourd'hui le bilan est négatif. Les guerres se multiplient, les victimes se comptent par centaines de milliers, femmes et enfants compris, bien qu'elles soient souvent qualifiées par les belligérants de « dommages collatéraux ». La misère qui s'en suit oblige ceux qui le peuvent à chercher refuge dans les pays « privilégiés ». Mais pour contrôler cette immigration, l'Union européenne a mis en place un dispositif quasi militaire de surveillance des frontières maritimes et terrestres, le système Frontex. De nombreuses questions se posent quant au fonctionnement, à la transparence et au respect des droits humains par Frontex. C'est pourquoi une campagne intitulée « L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente » vient d'être lancée par 21 associations du Nord et du Sud de la Méditerranée (entre autres la Ligue des Droits de l'Homme en Belgique, la Cimade en France) afin d'informer un large public sur les dérives auxquelles donnent lieu les opérations de Frontex en termes de droits humains, et de questionner les responsabilités relatives aux accidents dans lesquels cette agence européenne a joué un rôle. (voir www.frontexit.org)

En matière de regroupement familial également, la Belgique, comme d'autres pays européens, a adopté des mesures très restrictives. C'est la crise et les Ministres Maggie De Block (Immigration et intégration sociale) et Annemie

Turtelboom (Justice) affirment avoir « trouvé des solutions au problème de l'immigration ». En effet, la loi du 8 juillet 2011, entrée en vigueur le 22 septembre de la même année, a radicalement modifié les règles relatives au regroupement familial, en assortissant ce droit de conditions à caractère quasi rédhibitoire et strictement appliquées par l'Office des étrangers. Ces changements portent atteinte au respect de la vie privée et familiale tel que consacré par l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ainsi qu'à la directive européenne relative au regroupement familial. Ils présentent en outre des aspects discriminatoires, en ce que des situations similaires sont traitées différemment. En conséquence, SIRÉAS a participé en 2012 à l'introduction par un collectif d'associations d'un recours en annulation de cette loi auprès de la Cour constitutionnelle, dont l'arrêt est attendu.

Les temps ont donc bien changé depuis la création de notre institution il y a 50 ans lorsque le pays faisait un appel massif à la main d'œuvre étrangère. Nous avons fêté cet anniversaire en mai 2012. Pendant de nombreuses années, notre service a eu la chance de pouvoir bénéficier du soutien des autorités belges pour se développer dans différentes directions. Aujourd'hui la formation et l'insertion professionnelle des personnes peu qualifiées, souvent d'origine immigrée ou réfugiée, constitue un grande partie de notre travail. Mais dans ce secteur de l'Insertion Socioprofessionnelle (ISP), la réduction des subsides est catastrophique. De nombreuses associations sont en difficulté en ces temps de crise et ce sont les personnes les plus désavantagées qui en paient le plus gros prix.

SASB

LE SERVICE D'ACTION SOCIALE BRUXELLOIS

*Avec le soutien de la Région
Bruxelloise – COCOM*



Un état démocratique ne peut discriminer l'une ou l'autre partie de sa population. Il doit mettre en place et soutenir des organismes et des institutions capables d'aider et de défendre toute personne qui se trouve dans une situation d'indigence quelle que soit sa race, sa culture ou son appartenance idéologique ou politique.

SASB comprend aujourd'hui trois axes d'activités :

- les permanences sociales
- le service social international
- l'aide aux justiciables

LES PERMANENCES SOCIALES

*Permanences du lundi au vendredi de
8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00*

C'est à partir des permanences sociales du « Service Social des Étrangers » devenues « SASB », que l'ensemble des activités de Siréas/SASB/FAE ont été développées au fil des 50 années écoulées.

Le Service d'Action Sociale Bruxellois est un service de première ligne qui se doit d'assurer un accueil de qualité mais également de stimuler la réflexion sur les raisons pour lesquelles les migrants et les réfugiés viennent en Belgique et sur les difficultés qu'ils rencontrent dans notre pays. Le champ d'activité est très vaste : informer sur les droits et devoirs en Belgique et aider dans diverses démarches administratives et sociales.

Cette année, nous avons traité 2881 dossiers, dont 2019 nouveaux dossiers ouverts en 2012. Nous avons reçu des personnes de 115 nationalités différentes. Les 10 nationalités les plus représentées sont :

Maroc	521
Rép. Dém. du Congo	428
Guinée	201
Cameroun	152
Belgique	149
Algérie	106
Mauritanie	84
Sénégal	54
Nigeria	53
Togo	51
Autres	1082
Total	2881

Ces 2881 dossiers totalisent 5628 demandes d'intervention auprès d'instances diverses pour différents problèmes, dont :

Droit de séjour	4006
Accès au travail	415
Sécurité sociale et problèmes financiers	412
Autres	795
Total	5628

Les 4006 demandes relatives au droit de séjour se détaillent comme suit :

Régularisation : 9.3 et 9bis	1436
Régularisation : 9ter	531
Regroupement familial (à la commune)	420
Demande d'asile	292
Naturalisation	259
Visa pour regroupement familial	240
Autres démarches à la commune	152
Information sur mariage avec un non-résident	146
Autres visas (court séjour, études, travail...)	113
Séjour d'un étudiant	93
Séjour d'un européen	90
Prolongation de séjour	86
Radiation	59
Séjour illimité	44
Décision de régularisation	25
Résidant longue durée	14
Recours au Conseil Contentieux des Étrangers	6
Total	4006

L'article 9.3 (ancien) devenu article 9bis concerne les demandes d'autorisation de séjour dans des circonstances exceptionnelles (raisons « humanitaires ») par exemple: un délai non raisonnable dans le traitement d'une demande d'asile ou encore le fait d'être auteur d'un enfant autorisé au séjour. L'article 9ter concerne les demandes d'autorisation de séjour pour raison médicale.

En 2012, un nombre inquiétant de demandes de régularisation pour raison médicale ont été rejetées y compris dans des cas de maladies très graves (SIDA, diabète, ...). La Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, Maggie De Block, a donné des instructions très strictes dans ce sens,

souvent au détriment de l'humain. De nombreux débats et réunions ont eu lieu à ce sujet avec plusieurs acteurs de terrain et sont toujours en cours à l'heure actuelle afin d'essayer de trouver une solution.

En matière de regroupement familial, le changement de loi intervenu en septembre 2011 a eu beaucoup d'impact en 2012. De nouvelles conditions ont été imposées avec effet rétroactif sur les demandes déjà introduites avant l'entrée en vigueur de la loi. En conséquence, de nombreux dossiers ont été refusés, et beaucoup d'autres n'ont pas pu être introduits.

LE SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL (SSI)

La protection des enfants est un devoir de la société et des États, au niveau national et international, parce qu'ils constituent l'avenir de l'humanité.

Le Service Social International, dont SASB est la branche belge, est actif dans 140 pays. Dans le cadre de ce réseau, nous avons traité cette année 111 cas (dont 64 nouveaux).

Il s'agit de situations personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée entre deux ou plusieurs pays.

Deux situations se présentent :

- soit c'est le SASB qui s'adresse aux branches et correspondants à l'étranger à la demande d'un organisme ou d'un particulier en Belgique,
- soit c'est un membre du SSI à l'étranger qui s'adresse au SASB pour une information d'ordre juridique ou sociale ou pour obtenir une enquête sociale en Belgique. Dans cette mission, SASB couvre la totalité du territoire belge.

La moitié des demandes adressées aux correspondants SSI à l'étranger sont sollicitées par des tribunaux belges désireux d'obtenir des éléments d'information leur

permettant de statuer en sauvegardant l'intérêt supérieur de l'enfant, conformément à la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants (1980) et au Règlement n° 2201/2003 du Conseil européen relatif aux décisions en matière matrimoniale et de responsabilité parentale.

Types de problèmes	
Autorité parentale	22
Bien être d'un enfant (vérification des conditions de vie)	15
Droit de garde	12
Rétablissement des contacts	11
Droit de visite	6
Mineurs non accompagnés (recherche famille)	5
Placement familial	3
Rapt parental	2
Recherche des origines (enfants naturels/adoptés)	1
Mineurs non accompagnés (retour en famille)	1
Pension alimentaire	1
Tutelle	1
Recherche d'un parent ou ami	5
Mauvais traitement, négligence	4
Recherche des origines	3
Prestations sociales	2
Regroupement familial	2
Mauvais traitement envers un adulte	1
Demandeur d'asile (accompagnement)	1
Prisonnier (communiquer des nouvelles des proches)	1
Questions financières	1
Conseils/Informations sociales & administratives	11
Total	111

Provenance des dossiers ouverts en 2012			
Branches et correspondants du SSI à l'étranger			48
Mandataires belges			63
Tribunaux belges		30	
Bruxelles	12		
Tongeren	6		
Louvain	3		
Anvers	3		
Liège	3		
Bruges	1		
Dendermonde	1		
Gand	1		
Particuliers		24	
Services sociaux / avocats		9	
Total			111

Dans ce travail nous avons pu compter sur la collaboration des services sociaux des Maisons de Justice afin de répondre aux demandes d'études sociales à réaliser sur l'ensemble du territoire belge. En effet, les Maisons de Justice ont conclu un accord de collaboration avec le SASB en 2011.

36 pays ont fait l'objet d'une collaboration dans le cadre des missions du SSI (3 dossiers concernent deux pays différents).

Allemagne	19	Afrique du Sud	1
Portugal	11	Thaïlande	1
Pays Bas	11	Tanzanie	1
Royaume Uni	10	Sierra Leone	1
France	7	Pologne	1
Espagne	7	Ouganda	1
Suisse	5	Niger	1
Canada	4	Moldavie	1
Guinée	3	Lituanie	1
Australie	3	Grèce	1
USA	2	Ghana	1
Turquie	2	Danemark	1
Roumanie	2	Croatie	1
Maroc	2	Cote d'Ivoire	1
Italie	2	Brésil	1
Irlande	2	Bolivie	1
Cameroun	2	Benin	1
Bulgarie	2	Albanie	1
Total		114	

L'AIDE AUX JUSTICIABLES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

SASB est le seul service bruxellois à s'occuper de détenus étrangers confrontés à des problèmes de séjour. Or les statistiques à notre disposition font apparaître que 63 % des détenus en Région bruxelloise sont de nationalité étrangère, dont près de 30 % n'ont pas de séjour régulier. Il s'agit souvent de délits mineurs et de peines suivies par une mesure d'expulsion. La plupart ont commis des vols ou des faits de stupéfiants pour avoir de l'argent, pour survivre : vol de nourriture, de vêtements ou d'alcool. Les peines sont souvent de moins de trois ans pour les vols et d'environ cinq ans pour les faits de stupéfiants qu'ils ne consomment pas mais qu'ils revendent.

Cette année, notre travail a été particulièrement touché par les grèves à la prison de Forest. En effet, du 5 mars 2012 au 4 septembre 2012, les services extérieurs d'aide aux justiciables ont été empêchés d'exercer leur mission au sein de la prison de Forest, privant ainsi les détenus de tout contact et de l'aide sociale indispensable. Pendant six mois, notre travail a véritablement été entravé. En plus, en juillet et août 2012, ce sont les agents pénitentiaires de la prison de Saint-Gilles qui se sont mis en grève.

En 2012, nous avons traité 324 dossiers, dont 124 nouveaux, qui concernent 54 nationalités :

Maghreb	164
Afrique	45
Europe (dont 13 Belges)	41
Proche/moyen orient et Asie	26
Europe de l'est	22
Amériques	11
Inconnus	14
Apatride	1
Total	324

404 demandes ont été traitées :

Type de demandes	
Droit de séjour	279
Logement	21
Ré/Insertion sociale et professionnelle	9
Réhabilitation	8
Santé	4
Famille	3
Divers	80
Total	404

Pour réaliser cette tâche, SASB disposait auparavant d'une seule assistante sociale ! En janvier 2012 nous avons pu engager une psychologue mi-temps pour réaliser ce travail dans de meilleures conditions.

LES ACTIONS DE COHÉSION SOCIALE

Avec le soutien de la Région
Bruxelloise - COCOF



Le programme de Cohésion Sociale de la Région Bruxelloise s'articule autour de trois thématiques :

1. l'accueil et l'accompagnement des primo-arrivants
2. l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes peu ou non scolarisés
3. le soutien et l'accompagnement scolaire

En outre, quatre mixités doivent être visées dans toutes les actions : mixité de genre, mixité culturelle, mixité sociale, mixité d'âge.

A Siréas, trois actions entrent dans ce programme :

- le service juridique
- l'accompagnement social et l'action intergénérationnelle
- l'alphabétisation et l'apprentissage du français pour adultes

1. LE SERVICE JURIDIQUE

Consultations tous les jours, sur rendez-vous sauf cas d'urgence.

Le service juridique occupe deux juristes à plein temps. Spécialisé en droit des étrangers, l'action principale du service est l'information et l'assistance juridique aux primo-arrivants dans leurs démarches administratives (asile politique, régularisation, regroupement familial, ...).

Cette année, 778 personnes ont bénéficié de ce service, pour un total de 1578 problèmes :

DROIT DE SEJOUR	
Régularisation de séjour art 9bis	392
Séjour à la commune (regroupement familial, études,...)	329
Régularisation de séjour art 9ter	183
Asile politique ou protection subsidiaire	90
Demande de visa	74
Mariage d'un non résident	56
Intervention auprès du Médiateur fédéral	20
AUTRES DEMARCHES	
Naturalisation	76
Permis de travail	61
Aide sociale et aide médicale urgente	35
Sécurité sociale	27
Santé	26
Logement	15
Test ADN pour regroupement familial	8
Divers	186
Total	1578

Par ailleurs, ce service a donné des formations sur certains aspects du droit des étrangers à la demande de services extérieurs à savoir : la police de Chatelet, Médecins du Monde, l'association Entre Deux et BON (Brussels Onthaal Nieuwkomers).

Recours en annulation contre la loi du 8 juillet 2011 sur le regroupement familial :

Comme déjà signalé dans l'introduction de ce rapport, nous attendons l'arrêt de la Cour constitutionnelle suite au recours en annulation introduit en 2012 avec d'autres associations contre la loi du 8 juillet 2011. Celle-ci porte atteinte à l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ainsi qu'à la directive européenne relative au regroupement familial. En outre, elle donne à l'Office des Étrangers un pouvoir d'interprétation arbitraire.

2. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET L'ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

344 personnes ou familles ont été touchées par cette action réalisée par notre animatrice-interprète qui a effectué 169 accompagnements, respectivement :

Dans les administrations	41 %
En milieu médical	36 %
Au domicile de personnes âgées	11 %
En milieu scolaire	8 %
Chez des avocats	4 %

Cette action ne vise pas à maintenir les personnes dans un état de dépendance mais au contraire à les rendre progressivement autonomes. Elle rencontre la volonté de développer les différents types de mixité définis dans le programme régional de cohésion sociale. Cette action constitue pour Siréas un effort particulier car elle n'est pas subventionnée bien qu'elle soit agréée par la COCOF.

3. L'ALPHABÉTISATION ET LES COURS DE FRANÇAIS

*Débutants: lundi et jeudi de 9h20 à 12h.
Niveau moyen: mardi et vendredi de 9h20 à 12h.
Niveau avancé : lundi de 13h30 à 16h30 et mercredi de 9h20 à 12H.*

Nous avons accueilli 58 personnes dans ces cours. Trois groupes ont été organisés : débutant, moyen et avancé. Nos objectifs sont essentiellement de favoriser, par l'apprentissage de la langue, l'insertion dans la société du pays d'accueil, ainsi que les mixités sociale, de genre, inter-générationnelle, culturelle, en permettant à des personnes de cultures différentes, de niveaux d'éducation différents, sans distinction d'âges ou de sexe, de se rencontrer, de se comprendre.

Origine des participants	
Ex-URSS	24
Proche et Moyen Orient	9
Extrême Orient	8
Afrique sub-saharienne	6
Amérique latine	6
Afrique du Nord	5
Total	58

L'ÉDUCATION PERMANENTE

Avec le soutien de
la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Les activités d'Éducation Permanente visent à fournir des savoirs et des expériences qui vont accompagner l'homme tout au long de sa vie. Ce sont des éléments qui enrichissent le savoir et la culture de chacun et contribuent à construire l'identité d'homme et de citoyen.

Lieux d'activités : région de Bruxelles-Capitale, région liégeoise, région namuroise.

« Connaitre, comprendre, Agir »

Avec des activités aussi diverses que des animations, des conférences, des projections débats, des ateliers d'écriture, des ateliers vidéo, du théâtre action... le service Éducation Permanente s'efforce de mettre en pratique la philosophie du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'Éducation Permanente. En vertu de ce dernier, le service Éducation Permanente vise à donner à chaque citoyen des clés pour devenir un véritable acteur de la société, tout en enrichissant son esprit critique, ses droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques.



PARTICIPATION, ÉDUCATION ET FORMATION CITOYENNES (AXE 1 DU DÉCRET)

Ces actions s'articulent autour de quatre thématiques :

1. Intégration dans le milieu de vie
2. Développement de la citoyenneté belge et européenne
3. Lutte contre les inégalités de droit et les conflits qui en résultent
4. Santé et la diversité des cultures

Ne pouvant pas décrire les 624 activités réalisées, voici un aperçu de quatre projets menés en 2012 :

VideoLab "Respect and the city"

Pendant plusieurs mois, Siréas et Pianofabriek se sont associés pour proposer un atelier vidéo autour des thèmes du respect et de la ville. Mis en place dans le cadre de la Quinzaine de l'Égalité des chances et de la diversité, ce projet visait à lutter contre les clichés et les représentations des jeunes à Bruxelles. Tout en conjuguant apprentissage audiovisuel et travail de réflexion autour du respect et de la dignité, les 10 participants ont confronté leurs idées, les ont mises en images, etc. Les résultats finaux ont été présentés lors d'une projection publique le 24/11 et nous servent maintenant d'outils d'animations.

Un nouvel outil d'animation pour lutter contre les idées fausses sur les migrations

En 2012, Progress Lawyers Network et Siréas asbl se sont associés pour créer une brochure et un film afin de déconstruire 10 préjugés encore très répandus sur les migrants. « On est assailli de migrants, ils

veulent tous partir de chez eux, ils nous coutent cher, ils prennent nos boulots, etc. » sont toutes des phrases qu'on entend malheureusement trop souvent ! Le langage peut en effet véhiculer les instincts primaires, les stéréotypes. Il peut être un outil politique puissant et dangereux qui permet de récupérer facilement les peurs et frustrations de la population pour les focaliser sur certaines problématiques afin d'en occulter d'autres. C'est ce qu'essaient justement d'expliquer la brochure « 10 idées fausses sur les migrations » et le Dvd l'accompagnant. Véritable outil d'animation, cette brochure nous a ensuite été demandée par plusieurs autres associations.

Une exposition interactive pour dénoncer les exactions du gouvernement mexicain

Début juillet, nous avons proposé l'exposition Interactive (débat, conférences téléphoniques, extraits vidéo, photos) Emergencia MX. Révélant la face cachée de la guerre contre la drogue au Mexique, cette exposition plaçait le visiteur bien loin de la version simpliste des médias, avec d'un côté les « bons » et de l'autre les « méchants ». La peur, la corruption, l'appétit de pouvoir et l'argent règnent en effet sur le Mexique d'aujourd'hui. Cette exposition présentait donc le point de vue du collectif EmergenciaMX composé de vidéastes indépendants décidés à raconter leurs propres expériences durant six années de guerre. Pour ce faire, ils se sont également appuyés sur l'histoire des milliers de victimes de cette guerre au travers des témoignages de membres des familles des personnes assassinées ou disparues.

Let's Art ! Macédoine

Depuis quatre ans maintenant, le service Éducation Permanente de Siréas asbl participe à la Journée Internationale des Migrants (18/12) en proposant des activités

permettant d'aller à la rencontre des migrants et d'autres cultures. En 2012, nous nous sommes intéressés à la question des minorités et avons consacré notre festival à la Macédoine. Le cas macédonien, malgré un équilibre fragile fait de compromis incessants, reste un modèle assez réussi de cohabitation pacifique d'un grand nombre de minorités tant linguistiques, ethniques que religieuses dans un petit pays peuplé seulement de deux millions d'habitants. Comment la Macédoine est-elle arrivée à cet équilibre ? Quelle est la place de minorités en Europe ? Pourrait-on transposer le modèle macédonien dans le reste de l'Europe ? Autant de questions, auxquelles nous avons tenté de trouver réponses les 14 et 15 décembre. Au programme : une exposition de photographie (du 1^{er} au 14/12) en présence du photographe Robert Jankuloski et une soirée festive animée par King Naat Veliov & The Original Kocani Orkestar (15/12).



**10 idées fausses
sur les migrations**

Évaluation des activités

En 2012, nous avons entamé tout un travail de réflexion concernant l'amélioration de l'évaluation de nos activités. Informatisées,

ces évaluations permettront un traitement et un suivi plus rapide qu'actuellement. Ce qui permettra de nous consacrer à de nouveaux projets.

Statistiques, tous types d'activités confondus

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	382	5541	1021.65
Thématique 2	139	2063	307.55
Thématique 3	70	962	169.35
Thématique 4	33	464	77.65
Totaux	624	9030	1576.20

Activités grand public

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	12	1553	46.50
Thématique 2	7	469	22.6
Thématique 3	10	225	37
Thématique 4	3	153	9
Totaux	32	2400	115.10

Événements publics

	Activités	Participants	Heures
Thématique 1	4	645	50.50
Thématique 3	1	60	3
Totaux	5	705	53.50



PRODUCTION D'ANALYSES ET ÉTUDES (AXE 3.2 DU DÉCRET)

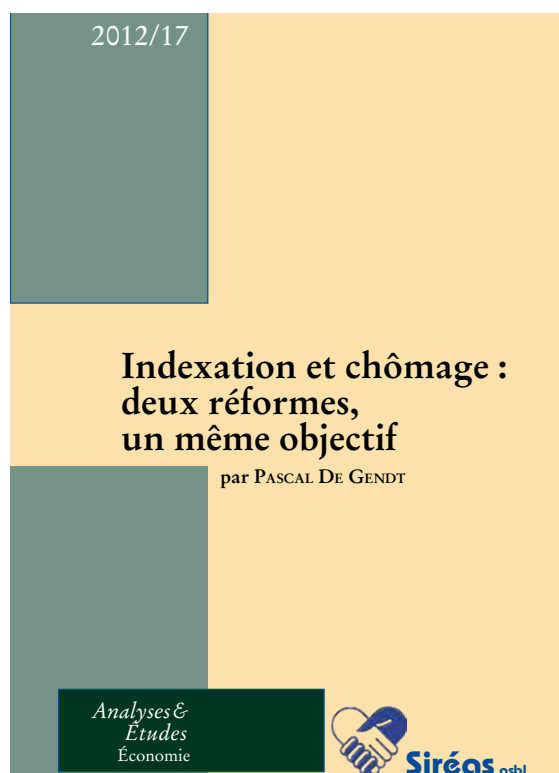
En juillet 2012, notre travail de rédaction et d'analyse de certains phénomènes de société et des événements marquants de l'actualité a enfin été reconnu par le Ministère de la Culture. Pour rappel, suite au refus de reconnaître cette action dans le cadre de l'axe 3.2. du décret pour le motif que nos publications manquent de « caractère critique », nous avons introduit un recours devant le Conseil d'État. La reconnaissance obtenue nous a permis d'engager un journaliste en novembre 2012.

Via nos écrits, nous voulons sensibiliser et dénoncer des situations inacceptables en Belgique et dans le monde. Réparties en cinq rubriques (Monde et Droits de l'Homme, Économie, Cultures et culture, Migrations, Société), nos publications cette année sont les suivantes :

- Rôles féminins et masculins : la question du genre dans l'orientation scolaire et professionnelle
- Émigration européenne : la nouvelle donne
- Mexique : solidarité populaire contre les violences du gouvernement
- Droit des minorités : le modèle macédonien
- La cohérence des politiques de coopération au développement en Belgique : vœu pieux ou réalité ?
- Femmes réfugiées tchéchènes : des compagnes de route silencieuses ?
- De la théorie à la pratique : quelques exemples de « mauvaise administration »
- Les enjeux du conflit au Nord-Mali
- La montée de régionalismes, un danger pour l'Europe ?
- Argentine, un modèle de redressement économique
- Boko Haram, le reflet des problèmes nigériens
- La Côte d'Ivoire dans la tourmente de la Cour Pénale Internationale

- Grève du zèle à la prison de Forest : entre compréhension et colère !
- La guerre civile en Syrie : loin du printemps
- Les particularités du « sans-abrisme » au féminin
- La problématique du suicide en milieu carcéral
- Indexation et chômage : deux réformes, un même objectif
- La rébellion du M23 à l'est de la République démocratique du Congo
- Terre de feu. Modernité et traditionalisme en Azerbaïdjan
- Chili : une foi aveugle dans l'économie de marché
- La détresse des CPAS

Le relevé des visites sur site indique que ce sont les articles relevant du thème « Monde et droit de l'homme » qui intéressent prioritairement notre public. Toutes nos publications sont téléchargeables sur notre site Internet www.lesitinerrances.com. Elles sont également disponibles en version papier sur simple demande.



LA PRÉVENTION IST/SIDA

*Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-
Bruxelles*



Le diagnostic d'infection par le VIH a été posé chez un total de 25.855 personnes en Belgique entre le début de l'épidémie et le 31 décembre 2011. Au cours de l'année 2011, 12.599 patients infectés par le VIH ont été suivis médicalement en Belgique. Le nombre de patients suivis s'est accru de 6,7% par rapport à l'année 2010. Toutefois nous attirons l'attention sur l'augmentation des co-infections aux autres IST chez les patients VIH. En effet les IST sont un élément moteur de l'épidémie de VIH. Avoir une autre IST augmente le risque de contamination et de transmission du VIH. Un diagnostic d'IST chez un patient infecté par le VIH apporte aussi une information sur le comportement à risque du patient.

Lors des ateliers des Stratégies Concer-
tées la problématique a été définie comme
suit par les participants : « Le public mi-
grant est un public hétérogène, notam-
ment sur les plans de la trajectoire, de la
durée de séjour, du statut administratif
(permis de séjour ou non) et de l'origine. Il
est caractérisé par une incidence (nombre
de nouveaux cas) et une prévalence (pro-
portion de personnes atteintes) élevées
du VIH, par un accès tardif au dépistage
et par un accès difficile aux soins, à l'aide
sociale et à la prévention. Il cumule di-
verses vulnérabilités, dues entre autres au
dispositif d'accueil des étrangers (notam-

ment en matière de santé et de VIH), aux
discriminations internes aux communau-
tés de vie, au racisme de la population gé-
nérale et aux difficultés d'intégration dans
un contexte culturel nouveau ».

Les migrants font donc bien partie des
groupes les plus touchés et les plus vul-
nérables à l'infection au VIH/Sida.
L'objectif général de nos activités est
d'améliorer la santé de la population mi-
grante par la réduction de la vulnérabilité
face au VIH/Sida et aux autres IST. Et de
renforcer les communautés en ce qui con-
cerne la prise en charge de leur propre
santé et l'accès aux soins.

LES STRATÉGIES D'ACTION

Nous assurons la production et la diffu-
sion de matériel didactique (ex. brochure
de prévention « Le sais-tu » en 16 langues)
et l'organisation de séances de préven-
tion adaptées aux réalités linguistiques et
culturelles des différentes communautés.
La diffusion est assurée par des actions
menées directement sur le terrain ainsi
que par la mobilisation de relais et la dé-
centralisation via les Centres Locaux de
Promotion de la Santé (CLPS), les centres
d'accueil pour réfugiés, etc. Cette année,
environ 551 personnes ont été sensibili-
sées par les animations formelles dans des
lieux spécifiques (centres d'accueil pour
réfugiés, maisons de jeunes, etc.) 635 per-
sonnes ont été sensibilisées par le travail
de rue et environ 5000 personnes ont été
touchées lors d'activités grand public (fes-
tival Couleur Café, Bruxelles Les Bains,

cafés/bars, etc.) Cette année nous avons réalisé en partenariat avec le Festival Couleur Café 18.000 pochettes au logo du festival ce qui a remporté un grand succès auprès des jeunes.

Nous assurons aussi la formation de relais professionnels, essentiellement des équipes médicales, paramédicales et sociales qui travaillent avec un public composé de migrants (666 personnes formées cette année). La formation aborde la diversité culturelle en lien avec la santé et la sexualité. Nous assurons également la formation des « relais de santé communautaires » qui diffusent les informations au sein des communautés auxquelles elles appartiennent.

L'ACCÈS À LA CULTURE, EN PARTENARIAT AVEC L'ASBL ARTICLE 27

On sait bien combien le VIH détruit l'estime et la confiance en soi et combien les personnes concernées sont préoccupées plus par leur santé que par autres choses. Pour d'autres c'est leur situation de séjour qui les préoccupe. Or la santé passe aussi par le loisir et le bien être. Pour les aider à

mieux s'épanouir et avoir d'autres centres d'intérêt, sortir de l'isolement et découvrir le patrimoine culturel du pays hôte, des sorties culturelles leurs sont proposées chaque mois. Le choix des spectacles, des sorties en groupe est toujours à la charge du comité des spectateurs, fonctionnel depuis 2010. Ce comité se réunit à chaque fois qu'il y a un nouveau programme.

Cette année quatre réunions du comité des spectateurs se sont tenues avec une participation totale de 20 personnes et 9 sorties en groupe ont été effectuées avec une participation totale de 103 personnes. Au total 458 tickets ont été distribués au cours de l'année à 46 personnes dont 27 femmes.

Ces projets axés sur la promotion de la participation aux activités culturelles peuvent développer la confiance en soi et l'estime de soi, accroître la participation à la société et au marché du travail et consolider un sentiment d'identité positive chez de nombreux groupes exposés à un risque d'exclusion, comme les jeunes défavorisés, les personnes handicapées, les groupes ethniques minoritaires, les personnes atteintes du VIH, ...



1^{ère} JOURNÉE DE MOBILISATION
TEST RAPIDE DE DEPISTAGE
RESULTAT EN 15 MINUTES

Doutes, peur, simple prévention ?
N'HESITEZ PLUS ...

OSEZ !
Faites le **test** du **VIH**

LA RECHERCHE INTERNATIONALE

Depuis de nombreuses années, Siréas collabore en tant que partenaire à des projets transnationaux relevant du programme LLP (Lifelong Learning Programme) de la Commission européenne. Ces projets ont une durée de deux ans. En 2012, deux projets sont en cours :

1. LE PROJET WORK HARMONY



Le projet Leonardo Work Harmony (2011-2013) concerne la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Il s'agit d'une problématique à laquelle les femmes sont généralement plus sensibles que les hommes, du moins dans notre culture, et c'est aussi un sujet étroitement lié aux critères du bien-être au travail. La recherche se focalise sur l'organisation du temps de travail dans les entreprises, sur la flexibilité accordée par les contrats de travail. Le projet est coordonné par PrimaForma (Rome) et les partenaires sont en Autriche (Chambre de Commerce de Vienne), Italie (ARLAS, COOSS Marche et CIRSES), Espagne (IFI), Irlande (Meath County) et en Belgique (Siréas).

2. LE PROJET SKILLS UP



Avec le projet Leonardo Skills UP (2012-2014) nous sommes davantage en terrain connu, celui des compétences transversales. Ce projet de Transfert d'Innovation est basé sur le travail monumental réalisé par la société RPIC-ViP en Tchéquie (Ostrava) qui a produit un matériel pédagogique détaillé pour développer et mesurer 14 compétences « non-techniques » ou « transversales », en anglais *soft skills*. (ex. savoir communiquer efficacement, savoir collaborer, etc.). Le projet prévoit de traduire l'ensemble du matériel dans les langues des pays partenaires, en choisissant deux compétences par pays. Le projet est coordonné par PrimaForma (Rome) et les partenaires sont en Grèce (Z-invest training center), Portugal (ISQ), Italie (ARLAS, Is.Con), Tchéquie (RPIC-ViP) et Belgique (Siréas).

SIRÉAS/FAE

LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

*Avec le soutien du Fonds Social Européen,
de Bruxelles-Formation, de la COCOF et d'Actiris*



L'Éducation et la formation professionnelle sont des droits fondamentaux. Elles ne peuvent être limitées à une période de la vie ou à un métier. Tout citoyen a droit à l'éducation tout au long de la vie.

Les formations professionnelles de Siréas/FAE s'adressent aux jeunes adultes de plus de 18 ans qui n'ont pas terminé l'enseignement secondaire ou dont le parcours scolaire n'est pas reconnu en Belgique. N'ayant ni la possibilité de s'intégrer dans un circuit de formation formelle pour adultes, ni une qualification permettant de trouver un emploi durable, ils vivent dans la précarité.

Outre les compétences techniques utiles aux différents métiers, le soutien à la motivation, le développement de l'autonomie et le renforcement de la confiance en soi constituent des objectifs de formation majeurs.

Le projet « SYDONIE 2 »

« Formation de base en français et maths orientés métiers techniques »

Le projet Sydonie 2, soutenu par le Ministre de la Région Bruxelloise chargé de la formation professionnelle (COCOF), est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2012. Nous l'avons baptisé « Sydonie 2 » en référence au projet Sydonie que nous menions depuis 2007 sur fonds propres

et uniquement pour le français technique. Ce projet est centré sur le constat qu'un nombre important de jeunes ont de sérieuses difficultés à suivre une formation professionnelle à cause du décalage, par rapport à d'autres stagiaires, de leurs connaissances dans ces deux matières de base. Cette action-ci s'adresse uniquement à des jeunes de 18 à 25 ans peu scolarisés et est organisée en synergie avec Bruxelles Formation Tremplin.

Deux modules de 4 mois ont été organisés en 2012, adressés à 15 stagiaires chacun. Au total, 26 stagiaires ont suivi les modules jusqu'au bout, dont 24 ont réussi les tests de fin de formation.

Le projet « T-FOREVER »

Dans le cadre du programme 2007-2013 du Fonds Social Européen, le projet T-Forever entend décroquer la formation professionnelle du secteur ISP, limitée à un an par les normes du FSE, pour donner aux stagiaires la possibilité de faire valider dans l'enseignement de Promotion Sociale ce qu'ils ont acquis en une année. Ils pourront ainsi poursuivre leur formation en Promotion Sociale et obtenir en fin de parcours un certificat ou un diplôme reconnu officiellement.

C'est aujourd'hui possible grâce à notre partenariat avec l'enseignement de Promotion Sociale, à savoir :

- pour la mécanique et l'électricité : les Arts et Métiers - Institut de Mécanique, d'Électricité et de Radio-Télévision, Bruxelles
- pour la plomberie : les Arts et Métiers - Cours Industriels, Bruxelles
- pour la menuiserie : l'Université du Travail à Charleroi – IETS - PS
- pour le bâtiment : l'Institut Cardinal Mercier, Schaerbeek
- pour la bureautique : l'IEPS de la Communauté Française, Mouscron
- pour l'Horeca : l'Institut Roger Lambion – CERIA , Anderlecht
- pour la Confection Textile (asbl FAE) : les Arts et Métiers - Institut de la Parure et de l'Habillement, Bruxelles.

Toutes les formations professionnelles de Siréas/FAE comprennent :

De septembre à juin : 24h/semaine de formation technique et ateliers pratiques + 12h/semaine de cours généraux

- Un stage de 152 heures en entreprise, en fin de formation
- Une guidance et un suivi d'insertion socioprofessionnelle
- Un suivi social en cas de poursuite de la formation en Promotion Sociale



LA MÉCANIQUE

Objectif: Aide mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 2 UF (Unités de Formation) en Promotion sociale. Il leur reste 8 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaire » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L'ÉLECTRICITÉ

Objectif : Aide électricien en installations domestiques

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 3 UF en Promotion sociale.

Il leur reste 4 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Monteur-câbleur en électricité du bâtiment » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA MENUISERIE

Objectif: Aide menuisier

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 5 UF en Promotion sociale. Il leur reste 4 UF à poursuivre en Promotion Sociale pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Ouvrier menuisier » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).

LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CHAUFFAGE

Objectif : Aide monteur sanitaire et chauffage

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 7 UF en Promotion sociale. Il leur reste 7 autres UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Monteur en sanitaire et chauffage » (correspondant au Certificat de qualification de « Monteur en sanitaire et chauffage » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



LA MAÇONNERIE

Objectif : Ouvrier maçon

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter toutes les UF en Promotion sociale ainsi que l'épreuve intégrée, pour obtenir un Certificat de Qualification de « Ouvrier maçon » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Inférieur de Promotion Sociale).



LA BUREAUTIQUE

Objectif : Employé(e) de services polyvalent(e)

À l'issue de la formation, les stagiaires sont présumé(s) aptes à présenter les épreuves de toutes les Unités de Formation (UF) ainsi que l'épreuve intégrée de la section « Employé(e) de services » en vue de l'obtention du Certificat de « Employé(e) de Services » (spécifique à l'Enseignement Secondaire Supérieur de Promotion Sociale).

L' HORECA

Objectif : Restaurateur – Métiers de la salle et de la cuisine

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste 5 UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Restaurateur » (correspondant au Certificat de Qualification de « Restaurateur » délivré à l'issue d'une 6^e année professionnelle de qualification).



LA CONFECTION TEXTILE OU CUIR & DAIM (ASBL FAE)

Objectif : agent qualifié(e) en Confection Textile ou en Confection Cuir & Daim

- Pour la confection Textile : à l'issue de cette formation, les stagiaires sont présumés aptes à présenter 4 UF en Promotion Sociale. Il leur reste une seule UF à poursuivre pour obtenir, après avoir réalisé l'épreuve intégrée, un Certificat de Qualification de « Technicien(n)e en Habillement » (spécifique à l'enseignement secondaire Supérieur de Promotion Sociale).
- Pour la confection Cuir & Daim : il n'existe aucune formation en Promotion sociale en Communauté française. FAE est le seul centre de formation pour le travail du cuir en Communauté française.



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU PROJET T-FOREVER

Evaluation des stagiaires par les formateurs de Siréas/FAE

73 stagiaires sur 94 ont terminé l'année avec fruit, répartis comme suit : 36 aux Étangs Noirs, 9 en Bureautique, 13 en Horeca, 15 en Confection Textile et Cuir, soit un taux de 77.7 % de réussite.

Evaluation par l'enseignement de Promotion sociale

Deux situations se présentent :

La certification :

elle concerne les stagiaires qui terminent la formation en maçonnerie ou en bureautique et qui, après réussite de toutes les Unités de Formation de ces sections, présentent l'épreuve intégrée en Promotion Sociale en vue d'obtenir la certification.

- En maçonnerie, les 8 stagiaires inscrits en maçonnerie cette année ont tous obtenu le « Certificat de qualification d'ouvrier maçon spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de Promotion Sociale ».
- En bureautique, sur 22 stagiaires, 9 ont obtenu le « Certificat d'employée de service spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion Sociale ».

Au total, cela donne 56.7 % de certifications par rapport au nombre de stagiaires inscrits.

L'admission à poursuivre la formation :
Les autres stagiaires peuvent être autorisés à poursuivre leur formation en Promotion Sociale sur base de la réussite d'un certain nombre d'Unités de Formation.

- Au Centre de formation des Étangs Noirs (sans compter la section maçonnerie): 18 stagiaires sur les 28 ayant réussi à Siréas ont été admis, dont 6 poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2012 et 2 poursuivent une autre formation.
- En Horeca : 11 stagiaires sur 13 ont été admis et poursuivent effectivement leur formation au 31/12/2012.
- En Confection Textile: 6 stagiaires sur 12 se sont présentées, ont été admises et poursuivent leur formation. Rappelons qu'il n'existe pas de formation en Promotion Sociale pour la Confection Cuir & Daim.

Au total, cela fait 58.3 % d'admission en Promotion Sociale par rapport au nombre de stagiaires inscrits en début d'année et 62.5 % par rapport au nombre de réussite à Siréas/FAE en juin 2012.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2012, nous avons enregistré, malgré la crise, 19 mises à l'emploi (CDI, CDD, Interim,...)

LA CONTRIBUTION DES CENTRES PUBLICS D'AIDE SOCIALE

Outre les subventions qui nous permettent de poursuivre les diverses activités présentées dans ce rapport, notre institution bénéficie du dispositif mis en place par l'article 60 § 7 de la loi organique sur les CPAS grâce auquel ces derniers mettent du personnel à la disposition des organismes sociaux pendant une certaine durée. Dès que ces travailleurs sont en droit de bénéficier des allocations de chômage (1 à 2 ans selon l'âge), ils cessent d'émarger au CPAS et nous quittent. Nous collaborons dans ce contexte avec 10 CPAS de la Région Bruxelloise et avec le CPAS de Gand.

Sans l'aide précieuse de ces travailleurs, les activités de Siréas/Sasb/FAE ne seraient pas ce qu'elles sont. Nous tenons donc à rendre compte de leur apport.

Considérant toutefois que l'accès aux allocations de chômage n'est pas un objectif en soi, ces travailleurs sont encouragés, pendant qu'ils sont à notre service, à formuler un projet d'insertion professionnelle et à suivre, à raison de deux demi-jours par semaine, une formation susceptible de les aider à réaliser ce projet.

En décembre 2012, le nombre de personnes employées par nos services sous ce statut s'élevait à 35. Au total, 51 personnes ont occupé des fonctions variées au cours de l'année, les nouveaux venus remplaçant ceux qui sont partis :

Fonction	Nombre
Aide formateur mécanique	1
Aide formateur menuiserie	1
Aide service social et juridique	3
Agent d'accueil	4
Animateur Éducation Permanente	2
Animateur Français	1
Auxiliaire administratif	13
Chauffeur	1
Commis de salle	1
Cuisinier	5
Conseiller en hygiène et sécurité	1
Employé polyvalent - Ouvrier	4
Informaticien	2
Interprète	1
Journaliste – rédacteur	3
Technicien de surface	8
TOTAL	51



RÉFLEXION - LE SENS DES MOTS

Salluste, historien et homme politique de la Rome antique, ami de Jules César, écrivait au 1er siècle avant JC : « *Il y a déjà longtemps que nous ne savons plus appeler les choses par leur nom : pour nous, en effet, prodiguer le bien d'autrui s'appelle largesse ; l'audace du crime, c'est du courage : voilà pourquoi la république est au bord de l'abîme.* »

Aujourd'hui, alors que les médias ont envahi le monde entier, l'écart entre le sens des mots et la réalité des choses affaiblit notre capacité d'analyse objective des événements. Nous ne parlons pas ici de la publicité face à laquelle on peut apprendre à relativiser. C'est dans le domaine politique et surtout militaire que cette dérive prend une ampleur dramatique.

En Italie, le gouvernement fait l'impossible pour récupérer deux soldats de la marine militaire, tireurs d'élite, arrêtés et inculpés en Inde pour avoir tué deux pêcheurs indiens. L'affaire a fait grand bruit dans les médias et dans les relations entre les deux pays. Les deux marins sont traités en *héros* et la presse évite de parler de la réalité des faits liés à ce double homicide.

Aux Etats-Unis, après les attentats du 11 septembre 2001, G.W. Bush avait utilisé les mots « *Forces du Mal* » pour désigner l'Islam. Il en a convaincu les citoyens américains et une partie du monde occidental, ce qui lui a permis de préparer la guerre contre l'Irak qui par ailleurs n'avait rien à voir avec l'attentat contre les deux tours ni avec la possession de l'armement atomique.

En Tunisie, en Egypte et en Libye, on a qualifié de *printemps* arabe et de lutte pour la liberté et la démocratie des révolutions qui n'ont apporté ni la liberté ni la démocratie ni du travail, motif pour lequel un jeune s'était immolé par le feu.

En Libye, en Afghanistan, en Irak, ... les opérations militaires furent l'occasion d'une autre dérive du langage selon laquelle les nombreux décès de civils innocents sont qualifiés de *dommages collatéraux*.

Les mots *tuer des innocents* ont disparu du lexique diplomatique et militaire quand il s'agit d'actes commis par des armées belligérantes. Décidément, à notre époque, nous ne savons plus appeler les choses par leur nom. Nos démocraties sont-elles au bord de l'abîme ?